

Communiqué

Sallaz / Vennes / Praz-Séchaud

Pour le développement d'espaces verts

La Ville fait l'inventaire des espaces verts existants dans les quartiers de la Sallaz, Vennes et Praz-Séchaud et propose surtout de les développer : création de promenades paysagères, aménagement de nouveaux parcs et renforcement du réseau écologique. Pour relever les défis climatiques et pallier la fragilité de nos systèmes, il faut une plus grande quantité et une meilleure qualité de nature en ville. Avec cette nouvelle stratégie pour le nord de la ville il s'agit de concilier ces ambitions écologiques pour Lausanne avec la qualité de vie de la population.

Au travers de son rapport-préavis « Stratégie de développement des espaces verts publics dans les quartiers Nord-Est », la Municipalité pose un diagnostic actualisé des espaces verts publics des quartiers de la Sallaz, de Vennes et Praz-Séchaud. Elle propose une stratégie de développement de ceux-ci et met en perspective les projets à mener au fil du temps.

Ces quartiers présentent des espaces verts naturels et publics aux qualités indéniables, situés en limite des bois de Sauvabelin, de la campagne de Rovéréaz, du Flon ou de la Vuachère. Ce secteur offre de surcroît une offre importante en potagers et plantages, ainsi que d'espaces scolaires. Toutefois son cloisonnement reconnu invite à reconnecter entre eux et à développer toutes ces surfaces, qu'il s'agisse de promenades paysagères, de parcs ou du réseau écologique. L'amélioration de l'accessibilité aux espaces verts, la diversification de leurs usages, la création de nouveaux espaces de détente et la préservation des zones stratégiques du réseau écologique figurent parmi les objectifs de la stratégie, qui porteront notamment sur les projets suivants :

- Concrétisation de promenades paysagères constituant des éléments de mise en réseau tout en préservant et en améliorant la valeur naturelle des sites traversés ;
- Valorisation en cours de Rovéréaz, parc d'agglomération à vocations paysagères, agricoles, naturelles et de détente ;
- Création du parc des Fiches, dont l'aménagement est prévu cette année ;
- Potentiel développement d'un nouveau parc de quartier à vocation d'agriculture urbaine sur les parcelles situées à Victor-Ruffi 66, entre la Sallaz et Chailly.

Un safari urbain sera organisé, lorsque cela sera possible, pour identifier les sites à enjeux, et des démarches participatives seront proposées pour l'aménagement de sites spécifiques.

L'ensemble des projets présentés vise à améliorer la qualité de vie en conciliant fonction écologique et rôle social de tous ces espaces. Sous l'angle environnemental, les interventions suggérées visent à renforcer le réseau écologique et amener plus de nature en ville afin d'augmenter la biodiversité sur le territoire communal. D'un point de vue social, de nouveaux lieux de rencontre et d'échange dans l'espace public sont proposés. Le rapport-préavis « Stratégie de développement des espaces verts publics dans les quartiers Nord-Est » répond au postulat de M. Julien Eggenberger « Pour un parc public dans le quartier Valmont - Praz-Séchaud - Vennes ».

La Municipalité de Lausanne

Renseignements complémentaires :

Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture, 021 315 52 00

Lausanne, le 16 avril 2020